



CARITAS CONGO ASBL

SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social : 59, Mont Virunga
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Bureaux : 26, Basoko

Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Site : www.caritasdev.cd **Email** : directeur@caritasdev.cd

B.P : 3258 Kinshasa | **Fax** : + 243 99 100 88 36 **Tél.** : +243 81 526 17 83

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES

Objet du marché

Fourniture de deux équipements roulant : Deux
véhicules

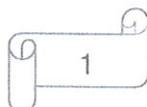
Pouvoir adjudicateur

Caritas Congo ASBL
26, Avenue Basoko, Commune de la Gombe Ville
Province de Kinshasa
République Démocratique du Congo

**Date de parution de la
publicité** : 04/10/2022
**Date limite de remise des
offres** : 18/10/2022 à 12h00

Numéro dossier d'appel d'offres :
004/AAON/CC/SPD/SECAL/2022

Octobre 2022



Caritas Congo Asbl, commission Développement de la Conférence épiscopale du Congo avec ses fonds propres et celui obtenu de la subvention du Gouvernement belge ~~norvégien~~ par le biais de Norad via Caritas Norvège dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté des ménages ruraux dans les Territoires de Lubero, Kasongo, Kasangulu et Kongolo en République Démocratique du Congo » ; publie un Avis d'appel d'offre pour acquisition de deux véhicules.

Préliminaire

Les soumissionnaires doivent mentionner la référence ci-dessus dans toutes les communications.

En présentant son offre, **le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des exigences qui régissent ce marché quelles que soient ses propres conditions de vente auxquelles il déclare renoncer.**

Toute demande d'information complémentaire concernant le présent appel d'offres peut être adressée à Caritas Congo Asbl au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres :

A l'Attention de Monsieur Boniface
NAKWAGELEWI Ata DEAGBO
E-mail : directeur@caritasdev.cd

A - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1 - DESIGNATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Secrétaire Exécutif de Caritas Congo Asbl
26, Avenue Basoko, Commune de la Gombe, Ville
Province de Kinshasa
République Démocratique du Congo

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

L'objet du marché est la fourniture et la livraison de deux véhicules :

- Véhicules 78 LC78 4.2L Hart Top 5-MT 4 x 4 répondant aux caractéristiques détaillées dans l'annexe 1

Lieu de livraison du deux véhicules : siège de la Caritas Congo Asbl à Kinshasa, avenue Basoko 26, commune de la Gombe, ville province de Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHÉ

Le marché passé au terme de la consultation sera un marché d'une durée d'exécution de 30 jours calendrier. La livraison devra donc avoir lieu au maximum dans 30 jours après remise du bon de commande.

CALENDRIER

Evènement	DATE	HEURE
Publication de l'offre	04/10/2022	-
Limite de remise des offres	18/10/2022	12h00
Séance d'ouverture des offres	18/10/2022	à 14h00
Notification de l'attribution du marché	-	-

ARTICLE 4 - PRESENTATION DES OFFRES / CONVENTIONS DE PRIX

Les offres présentées devront être formulées suivant les caractéristiques énumérées à l'article 2, il y sera annexé le tableau qui comprendra les informations suivantes :

- Nom et adresse du soumissionnaire,
- Désignation commerciale de chaque produit proposé,
- Remise en % (le cas échéant),
- Prix unitaire net H.T.,
- Délai de livraison.
- Date, signature, cachet de la société.

ARTICLE 5 - COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION

Les candidats devront présenter :

1. Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, attestant :
 - qu'il est en ordre avec ses obligations fiscales et sociales
 - qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
 - qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au casier judiciaire.
2. Le " tableau de présentation des offres " rempli selon les précisions données à l'article 4 ci- dessus,
3. Le cahier des charges paraphé, daté et signé,
4. Descriptif des produits proposés (catalogue),
5. Les notices complémentaires précisant la durée de la garantie couvrant aussi bien les composants que le service après-vente (la main d'œuvre)
6. Tout document jugé nécessaire à l'appui de son offre.
7. Les documents suivants sont à annexer :

- Autorisation de fonctionnement ;
- Bilan synthèse de l'année 2021 ;
- Numéro impôt ;
- Attestation de paiement de l'impôt sur le revenu de 2021 ;
- Attestation de paiement de l'INSS.
- Une copie de RCCM (Registre de Commerce et Crédit Mobilier),
- L'Attestation fiscale en cours de validité.
- Preuves d'expérience dans la fourniture des véhicule

Les frais pouvant être engagés dans la préparation du dossier sont à la charge du soumissionnaire et ne pourront pas être remboursés en cas de non sélection.

ARTICLE 6 - MODALITES D'ETABLISSEMENT DE PRIX

Les candidats établissent leur proposition de prix établi en H.T. suivant les modalités de l'article 4.

ARTICLE 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours suivant la date limite de remise des offres.

ARTICLE 8 - REMISE DES OFFRES

Les propositions seront placées sous enveloppe cachetée. L'enveloppe portera en suscription la mention :

**CARITAS CONGO ASBL
MARCHE / FOURNITURE DE DEUX
VEHICULES**

**NE PAS OUVRIR avant le 18/10/2022
A 12 heures**

La soumission devra être déposée en main propre sous plis fermés à l'adresse suivante :
26, Avenue Basoko, Commune de la Gombe, Ville Province de Kinshasa, République
Démocratique du Congo, avant le 18/10/2022 à 12 heures, date et heure de réception avec
accusé de réception.

Les plis seront déposés au bureau de CARITAS CONGO ASBL avec accusé de réception.

ARTICLE 9- RETRAIT/MODIFICATION/ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE

Tout soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre avant la date limite fixée pour la
présentation des offres à condition d'un avis écrit de cette modification ou du retrait.
Caritas Congo Asbl peut décider d'annuler la procédure d'appel d'offres à tout moment, en particulier
à la lumière du rapport d'évaluation, dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est demeuré infructueux, c'est-à-dire lorsqu'aucune offre méritant
d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu
réponse ;
- Lorsque les éléments techniques ou économiques de l'offre ont été fondamentalement
modifiés ;
- Lorsque les circonstances exceptionnelles, ou de force majeure, rendent impossible
l'exécution normale du contrat ;
- Lorsque toutes les offres retenues sur le plan technique excèdent les ressources
financières disponibles ;
- Lorsqu'il y a eu des irrégularités graves de procédures, ayant empêché une concurrence
loyale.

En cas d'annulation du présent appel d'offres par Caritas CONGO Asbl, les soumissionnaires en seront avertis et ne pourront prétendre à aucune indemnité.

ARTICLE 10 - OUVERTURE DES PLIS - EXAMEN DES PROPOSITIONS

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fera en fonction des critères suivants :

- Le prix proposé
- L'offre technique
- Le délai de livraison
- La valeur qualitative et fonctionnelle de l'offre
- Garantie et service après- vente
- La capacité institutionnelle à fonctionner légalement

Le prix sera présenté en dollar Américain, en cas de présentation dans une autre monnaie un taux ayant cours légal ou son équivalent dans la monnaie précitée devra être indiqué.

ARTICLE 11- NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT DE PASSATION DE MARCHÉ

Avant l'expiration de la date de validité des offres, Congo Asbl informel'attributaire, par écrit, que son offre a été retenue. Le soumissionnaire dont l'offre est retenue doit, en outre maintenir la validité de sa soumission pendant 30 jours supplémentaires à compter de la date de notification de l'attribution du marché.

ARTICLE 12- NOTIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS

Caritas Congo Asbl avisera tout soumissionnaire non retenu dans le meilleur délai possible qui suit la conclusion du contrat sans excéder la date ultime de validité des offres.

B - CAHIER DES CHARGES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 13 - FORMALISATION DE LA COMMANDE ET CONDITIONS DE PAIEMENT

L'offre de prestation retenue fera l'objet d'une notification des pièces du marché par Caritas Congo Asbl.

Le paiement interviendra à l'issue de la livraison complète des fournitures prévues. Il s'effectuera suivant les règles requises de la comptabilité notamment, par présentation de la facture et le bon de livraison.

Les factures afférentes au paiement seront établies en dollars et en deux exemplaires, portant outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le nom et l'adresse du créancier,
- L'identité bancaire ou postale telle qu'elle est précisée à l'acte d'engagement,
- Le numéro du bon de commande pour chacune des livraisons,
- La fourniture livrée exactement définie,
- Le montant de la prestation exécutée,
- Le prix des prestations accessoires,

- Le taux et le montant des taxes,
- Le montant H.T,
- La date de facturation.

La totalité du paiement est due à compter de la livraison de l'intégralité de la prestation prévue au contrat (véhicule équipé avec options le cas échéant).

ARTICLE 14 – PRIX

Le prix à facturer sera en hors taxes et devra comprendre tous les frais afférents au transport jusqu'au lieu de livraison.

Le prix sera ferme du 04/10 au 18/10/2022 et non ajustable.

ARTICLE 15 – NEGOCIATION DE L'OFFRE

Caritas Congo Asbl se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dont l'offre a été retenue ; cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

ARTICLE 16 – GARANTIE DE BONNE EXECUTION

Le fournisseur de l'offre retenue fournira une **garantie de 5%** du prix total de son offre à verser sur le compte de Caritas Congo Asbl qui lui sera indiqué à la passation de la commande. Cette garantie donne obligation à l'attributaire du marché l'établissement du bon de commande. Cette garantie est restituée en totalité à la livraison totale de l'objet de l'offre.

ARTICLE 17 – LANGUE DU MARCHE

Le dossier de soumission et toutes les correspondances relatives à ce marché seront rédigés en français.

C – CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES
--

ARTICLE 18 - DELAI D'EXECUTION

La livraison sera effectuée de 9h00 à 16h00 à la date précisée sur le bon de commande, et au lieu indiqué sur celui-ci.

En cas d'impossibilité de livrer dans le délai convenu, le fournisseur en avisera préalablement Caritas Congo Asbl 15 jours avant. La livraison en tout état de cause devra être exécutée dans le nouveau délai qui lui sera imparti.

Si la livraison n'intervient pas dans le délai prévu, le retard entraînera une pénalité de 0,5% du prix total de l'offre par jour, au-delà de 15 jours de retard l'offre sera annulée par l'Attributaire du marché.

ARTICLE 19 - CONDITIONS DE LIVRAISON

Le véhicule sera accompagné d'un bon de livraison indiquant :

- Le nom du titulaire du marché,
- La date de livraison,

- La référence de la commande,
- Le numéro du lot
- La nature de la marchandise,
- Les prix unitaires et totaux

ARTICLE 20- VERIFICATIONS ET RECEPTION

Le véhicule fourni est neuf avec tous les équipements nécessaires de mise en circulation (kit de sécurité) et présente toutes les garanties de bon fonctionnement.

Les descriptions techniques indiquées dans l'annexe sont des prescriptions minimales. Les vérifications techniques et qualitatives (accessoires, qualité) seront effectuées à l'instant et sur le lieu de la livraison par un comité ad hoc qui sera mis en place et sous l'égide de Caritas Congo Asbl.

Vérification :

Il est procédé à la vérification de la conformité entre les spécifications techniques du dossier du soumissionnaire et des données prélevées lors de la réception en référence au bon de commande et de livraison.

En cas de non-conformité, un véhicule de remplacement identique est proposé sans frais supplémentaire dans le délai qui sera imparti au titulaire du marché.

Remplacement :

Le remplacement non effectué dans le délai imparti, donne droit à l'attributaire du marché de recourir à d'autres fournisseurs et les frais qui seraient occasionnés par le titulaire déchu du marché sont à sa charge et non négociables et retenue dans la garantie de bonne exécution de l'offre.

Réception :

La réception est prononcée par Secrétaire exécutif de la Caritas Congo Asbl ou son délégué, qui vise le duplicata du bon de livraison remis au titulaire. Le duplicata visé vaut procès-verbal de réception.

ARTICLE 21 - LITIGES

Tout différend survenant à l'occasion de l'exécution du marché et n'ayant pu être réglé de façon amiable entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché, le différend sera porté d'abord au près d'une tierce personne de commun accord au-delà alors il sera porté au tribunal de grandes instances de Kinshasa de la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 21 septembre 2022

Boniface NAKWAGELEWI Ata DEAGBO

Secrétaire Exécutif



Annexe : Spécifications techniques du véhicule

Deux véhicules STATION WAGON 10 places «heavy duty» 4 x 4

Réf de la spécification : VHC LC 4x4

Dernière mise à jour : 21/09/2022

Utilisation :

Le véhicule station wagon 4 x 4 sera utilisé pour transporter jusqu'à 10 personnes et leurs bagages sur tout type de route et dans des conditions climatiques difficiles (tropicales).

Spécifications techniques :

Général	<ul style="list-style-type: none">• Véhicule neuf• le véhicule doit répondre aux normes internationalement reconnues concernant la fabrication et la sécurité des véhicules et remplir les conditions nécessaires pour l'homologation en RD Congo.
Carrosserie/cabine	<ul style="list-style-type: none">• Station wagon• Nombre de places assises : 10• Nombre de portes : 3• ceinture de sécurité pour tous les passagers• habillages des sièges en tissu / vinyle• garde au sol : min 230 mm• charge utile : min 1000 kg• couleur : blanche
Equipement standard	<ul style="list-style-type: none">• kit complet outils de base• triangle de signalisation• extincteur conforme aux exigences du pays bénéficiaire• manuel de l'utilisateur
Direction	<ul style="list-style-type: none">• volant à gauche• direction assistée
Moteur	<ul style="list-style-type: none">• diesel 6 cylindres sans turbo• version tropicalisé• cylindrée : min 4.0 L
Transmission	<ul style="list-style-type: none">• manuelle 5 vitesses avant + marche arrière• boîte de transfert à 2 rapports• moyeux avant débrayables manuellement
Suspension	<ul style="list-style-type: none">• suspension avant et arrière renforcée et adaptée pour une utilisation tant sur route que sur piste
Freins	<ul style="list-style-type: none">• freins avant et arrière à disque ou freins arrière à tambour• frein à main hydraulique ou mécanique
Roues	<ul style="list-style-type: none">• jantes en acier• 16 pouces• pneumatiques pour une utilisation mixte• 1 roue de secours
Réservoir	<ul style="list-style-type: none">• capacité de min 90 L• un réservoir supplémentaire est un plus
Autres dispositifs	<ul style="list-style-type: none">• catalogue des pièces détachées
Garantie	<ul style="list-style-type: none">• Min 2 ans garantie constructeur